

eux-mêmes des banques. En jettant les yeux sur un écrit concernant ce sujet, je trouve qu'il y a 336 banques dans l'État de New-York, 188 dans celui de Massachusetts, et 83 dans le Maine, dont les billets circulent dans le public, tandis que dans le Bas et le Haut Canada, il n'y a que neuf banques, dont les capitaux réunis ne se montent qu'à £3,415,000, y compris en entier celui de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord, qui n'est pas employé dans la province; en même temps que le capital des neuf principales banques de New-York se monte à £4,839,600. Ce système de Banques paraîtrait rendre raison, en grande partie, de la prospérité et du progrès des Etats-Unis, et de l'état ariéré de notre pays.

UN CULTIVATEUR.

29 Décembre, 1851.

*A Wm. Evans, Ecr., Secrétaire S. A. B. C.*

MONSIEUR :—Tout en regrettant mon manque de capacité comme écrivain, je regarde comme un devoir de faire à la Société d'Agriculture du Bas-Canada, un rapport de l'Exposition de la 2ème division du Comté de Saguenay, qui a eu lieu le 20 Octobre. Notre Société est établie, comme vous savez, depuis le mois de Février, 1850, et à eu sa première Exposition dans le township de Bagot, ou la Grande Baie, mais par le manque de communications faciles, les habitants du township de Chicoutimi n'ont pas pu avoir l'avantage d'y concourir, excepté trois ou quatre. Cependant, on a pu juger par le nombre des compétiteurs, et des objets exposés, tant animaux que végétaux et articles manufacturés, ce que pourrait faire cette Société pour les améliorations, quoique presque tous les cultivateurs de cette localité n'eussent, non seulement aucune idée des améliorations en agriculture, mais y étaient par prévention ou préjugé, tout-à-fait opposés. Cette année, l'exposition a eu lieu à Chicoutimi: les mêmes difficultés alors ont été éprouvées de la part des cultivateurs de la Grande Baie. Cependant, il s'y en est rendu plusieurs, encouragés qu'ils étaient par les succès de l'année dernière,

et encore plus par les progrès de la présente. Nous avons le plaisir de voir beaucoup de produits agricoles nouvellement introduits, tels que bettes-raves champêtres, carottes, pannais, navets de différentes espèces, et en assez grande quantité. Tout cela, avant l'établissement de la Société, était presque totalement inconnu. Nous avons vu aussi avec plaisir l'introduction d'instrumens améliorés, pour lesquels la Société a décerné des prix discrétionnels; un à R. Blair, Ecr., pour une charrue propre à labourer dans les terrains rabbotteux, (accidentés) ou les côtes, instrument qui a été regardé comme devant être d'un grand avantage dans le comté de Saguenay, par rapport à son terrain montueux, rempli de ravines et de déclivités en tous sens, ce qui laisserait une grande quantité de terrain absolument improductif. Un prix a été accordé pour l'introduction d'une machine à trancher le fourrage, chose absolument étrangère ici. Un autre prix a été adjugé pour une araire ou charrue simple perfectionnée, qui a été reconnue comme donnant, par ses proportions, un grand avantage dans nos terres neuves, par rapport aux buttes et aux cavités qui s'y trouvent, que la charrue à rouelles, la seule, à très peu d'exceptions près, en usage ici, ne peut labourer convenablement.

J'oubliais de vous dire qu'il y a eu un concours pour les fermes les mieux conduites, pour lesquelles la Société avait offert 14 prix; le premier de £7, exigeant la remise de dix chelins de chacun des concurrens heureux. Une bonne partie de ces compétiteurs ont fait preuve, sino de savoir, au moins de bon désir, et de conviction que ce ne peut être que par une bonne culture qu'ils peuvent réussir. Il y a eu aussi concours pour des prairies artificielles; ce que la Société a vu avec plaisir, d'autant plus que c'est le principal but qu'elle avait en vue; car nous aussi, nous sommes persuadés que point de prairies, point de troupeaux.

Votre bien vrai et humble serviteur,

P. C. L. DUBOIS.

Grande Baie, Saguenay, 29 Octobre, 1851.